

A Jarrie, le 7 mars 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 2025

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale électorale du Comité Départemental d'Équitation de l'Isère se tiendra le :

JEUDI 20 MARS 2024 À 20H00
Aux Écuries du Centaure, 200 Chemin des Agnelets,
38140 REAUMONT

Les membres actifs au 31 août 2024 du Comité Départemental d'Équitation Isère et à jour de leur cotisation 2025 au 14 février 2025, pourront voter **par internet du 8 mars 2025 à 08h00 au 20 mars 2025 à 14h00.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article 6.B du RI).

ORDRE DU JOUR :

Point n° 1 – Élection du Président,
Point n° 2 – Élection du Comité directeur.

Le jour de l'Assemblée générale, **les membres actifs pourront voter sur place par internet jusqu'à 14h00.**

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale sont consultables sur le site : <https://comite-equitation-isere.ffe.com> dans la rubrique « Assemblées Générales », sous-rubriques « Elections 2025 », « Assemblées Générales Electives 2025 ».

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote se poursuivra jusqu'au **jeudi 27 mars 2025 à 14h00.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde assemblée réunie sans condition de quorum le **jeudi 27 mars 2025 à 20h00** à l'adresse suivante : Aux Écuries du Centaure, 200 Chemin des Agnelets, 38140 REAUMONT.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la deuxième Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.



Cyril CŒUR
Président du CDE Isère